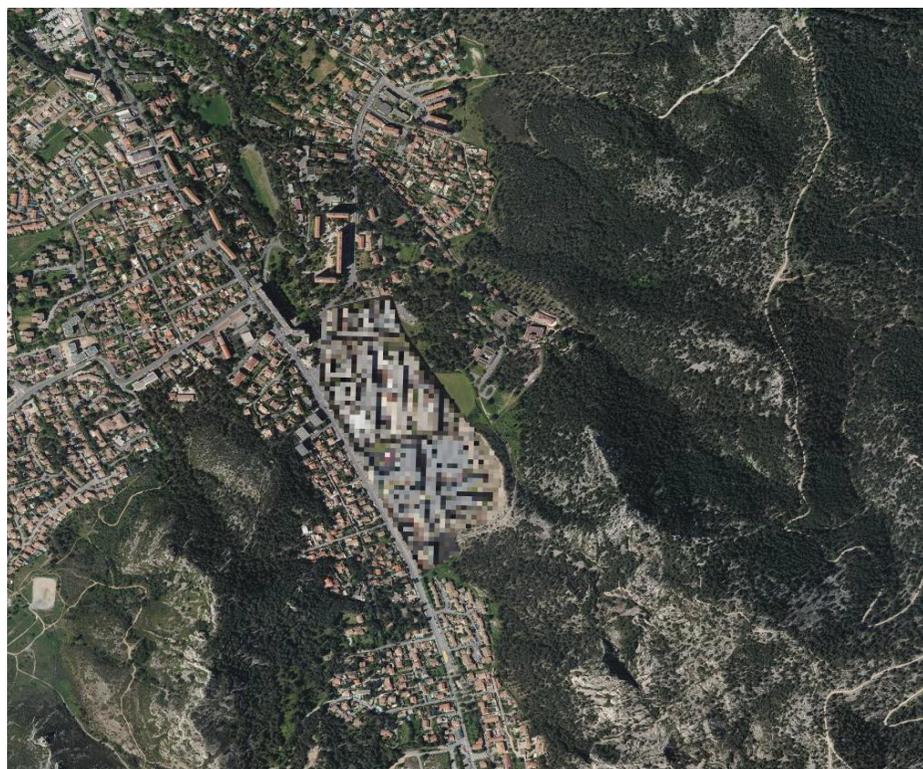


Information chantier de démolition du centre pénitentiaire des Baumettes historiques

Marseille (13)

septembre 2020



Modalités de chantier pouvant être envisagées à ce jour

Sujets à clarifier avec le titulaire

Outils de démolition - Phasage

- Abattage par pelle et pince hydraulique
- Utilisation ponctuelle du brise roche (BRH)
- Brumisation à la source en tête de pelle
- Utilisation de brumisateurs pour amener les poussières au sol
- Entre 7 et 10 mois de démolition
- Entre 5 à 8 grues prévues sur la phase chantier

- Éclateur hydraulique type Rock Jack ou fracturation hydraulique recommandé
- Phasage de la démolition afin d'utiliser la topographie (stockage, dépôts, dénivelés, bungalows, bâtiments, etc.) comme protections sonores et visuelles
- Détailler les techniques de démolition pour préciser l'abatage en gros morceaux, travaille au plus près du sol, etc.

Concassage des gravats

- Valorisation des gravats sur site par concasseur
- Concassage sur site limitant les flux de camions pour évacuation
- Brumisation des rampes

- Broyeur par pression recommandé, et non par choc, avec système de limitation de poussière
- Les bandes transporteuses (tapis roulant) doivent être isolées
- Les points de déversement sont confinés
- Méthodologie de transbordement avec faibles hauteurs de lâchage et basses vitesses de chute
- La localisation des concasseurs est fixée avec la MOA pour mettre le plus de distance par rapport au voisinage et utiliser la topographie du site pour limiter les nuisances (bruit et poussière)
- L'usage d'écrans anti-bruit modulables est recommandé

Nuisances sonores et vibratoires

- Conservation du mur d'enceinte historique de 6 m permettant de faire un écran au bruit
- Conformité des engins silencieux (déclaration CE) et carnets d'entretien
- Respect des heures de chantier
- PIC évitant les zones de manœuvre
- Planning prévisionnel des opérations bruyantes
- Aménagement des horaires des tâches bruyantes
- Implantation des équipements fixes bruyants sur des sites éloignés des zones de sensibilité acoustique
- Recours à des protections acoustiques
- Positionnement des bases vie comme écran acoustique (deux groupement sur trois)
- Utilisation de talkie-walkie
- Utilisation d'engins de chantier avec moteur électriques
- Arrêt des moteurs des engins et camions inactifs
- Sensibilisation du personnel de chantier aux sujets des nuisances

- Informer la MOA toutes les semaines des nuisances générées sur les 3 prochaines semaines (convoi exceptionnel, démolition au plus proche des riverains, etc.)
- Mesures de bruit in-situ avant démarrage des travaux pour caractériser l'état initial
- Suivi en continu du chantier par dispositif de suivi intelligent (identification de la nature du bruit, du point d'origine, de la durée, etc.) et positionnement des balises en limite de chantier (historique des niveaux de bruit)
- Définir les seuils d'alerte des sondes acoustiques en accord avec la MOA
- En cas d'alerte, mise en place d'actions correctives immédiates
- Implication d'un acousticien pour préparer le déploiement des opérations (simulation, prévision des dispositifs anti-bruit et assurer le suivi en phase chantier)
- Recours ponctuellement à des écrans acoustiques ayant la double fonction de protéger contre les poussières/projections et d'offrir une protection visuelle (écran acoustique mobiles, sur échafaudage, sur clôture de chantier, suspendu par grue mobile, etc.)
- Les bâches acoustique sont quant-à-elles souvent peu efficaces
- Utilisation d'alarmes de recul bruités pour remplacer les avertisseurs de recul

Gestion des flux - Plan d'installation de chantier

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Minimisation des rotations de camions- PIC évitant les zones de manœuvre- Éviter les marches arrières et les manœuvre des engins- Sécurisation des accès chantier (contrôle)- Chauffeurs formés à l'éco-conduite- Accès logistique du chantier sur Traverse de Rabat- Livraisons programmées en dehors des pics de circulation | <ul style="list-style-type: none">- Prévoir un phasage du stationnement de chantier sur toute la durée de celui-ci pour ne pas mobiliser les places de la voirie publique- Transmettre la liste des engins en phase de préparation de chantier : obligation du marquage CE et indication du niveau acoustique- Utilisation d'alarmes de recul bruités pour remplacer les avertisseurs de recul- Présence d'un homme Traffic durant les horaires de chantier |
|--|--|

Communication aux riverains

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Point de contact avec le public (boîte aux lettres, adresse mail, ...)- Distribution de lettres d'information | <ul style="list-style-type: none">- Tenue d'un registre des plaintes- Panneau d'information riverains (intervenants, durée, horaires, nuisances éventuelles, etc.)- Animation de réunions régulières avec les riverains |
|--|---|

Emissions de poussière - Propreté

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Conservation du mur d'enceinte historique de 6m permettant de faire un écran à la fois visuel et à la dispersion des poussières- Arrosage des gravats- Rabattement des poussières de démolition par brumisation- Nettoyage fréquent des abords du chantier par balayeuse- Nettoyage des véhicules en sortie de chantier- Nettoyage quotidien du chantier- Piste de chantier stabilisée pour éviter l'envol des poussières au passage des véhicules- Contrôles réguliers de la propreté du chantier par le REC et le chef de chantier- Utilisation d'aspirateur à poussière sur les appareils- Bâches sur les bennes pour limiter envol de la poussière | <ul style="list-style-type: none">- Couvrir les stocks de matériaux pour éviter les dispersions- Nettoyage des camions en sortie de chantier par débourbeur- Zone de stockage et de tri des déchets protéger des vues extérieures- Si forte problématique : mise en place de capteurs d'empoussièrment (nécessite une expertise spécifique), possibilité d'alerte en temps réel |
|---|--|

Gestion des déchets et valorisation

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Valorisation des déchets supérieure à 30%- Collecte de 100% des BSD- Rédaction d'un SOGED- Collecte sélective sur site : déchets dangereux, DIB, déchets inertes, déchets d'emballage- Réutilisation in-situ d'une partie des déchets de la démolition par concassage- Réduction des déchets à la source (réservation en bois ou PVC, plans de calepinage, consignation des palettes, éléments préfabriqués, etc.) | <ul style="list-style-type: none">- Seuil réaliste à viser : 70% de valorisation.- Objectif de valorisation matière de 50% minimum- Collecte sélective d'au moins 5 flux de déchets, hors déchets dangereux, en plus des DIB, déchets inertes, déchets d'emballage (bois, ferraille, plâtre, etc.)- Proposer des filières de réemploi |
|---|--|